RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Comment déposer une demande d'aide GNR-BTP ?

Étape 1 : Accéder au formulaire

1. **Connectez-vous au site « impots.gouv.fr » et cliquez sur « Votre espace professionnel »**

Si besoin, comment créer son espace professionnel ?

2. **Identifiez-vous : avec vos codes d'accès personnels (adresse mail et mot de passe) ou via FranceConnect**

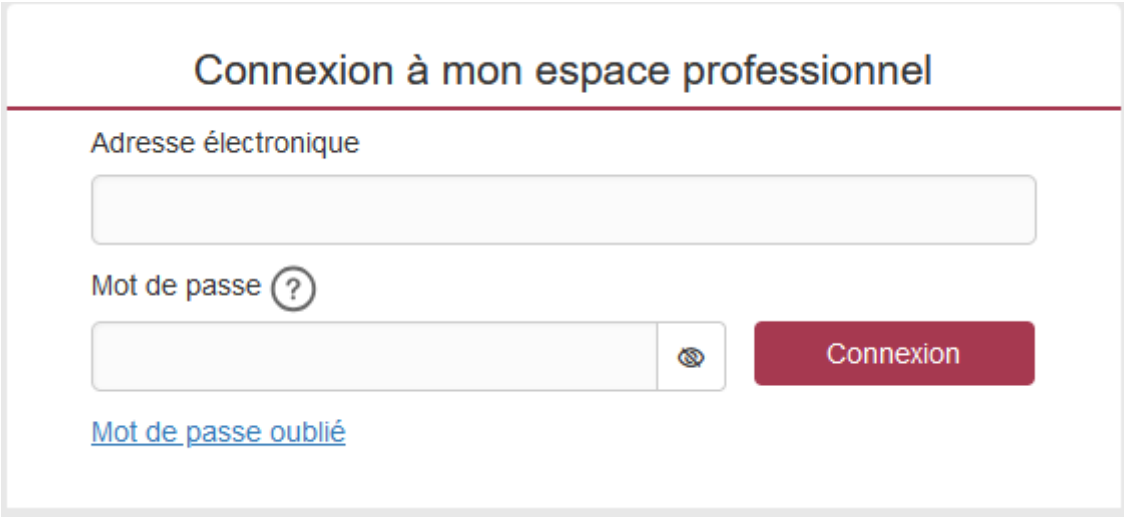

Commencez par saisir votre adresse mail sur la page d'authentification du site **impots.gouv.fr,** sous la rubrique « Connexion à mon espace professionnel». La page s'adaptera ensuite selon votre situation.

3. Sélectionnez le service de « Messagerie sécurisée » situé en haut à droite de la page de l'espace professionnel de l'entreprise

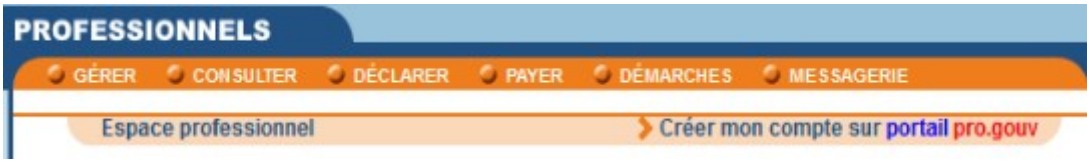

4. Sélectionnez « Écrire » dans le menu en haut à gauche puis « Autres demandes », « Je dépose une demande d'aide », « Je demande l'aide GNR pour les entreprises du BTP »

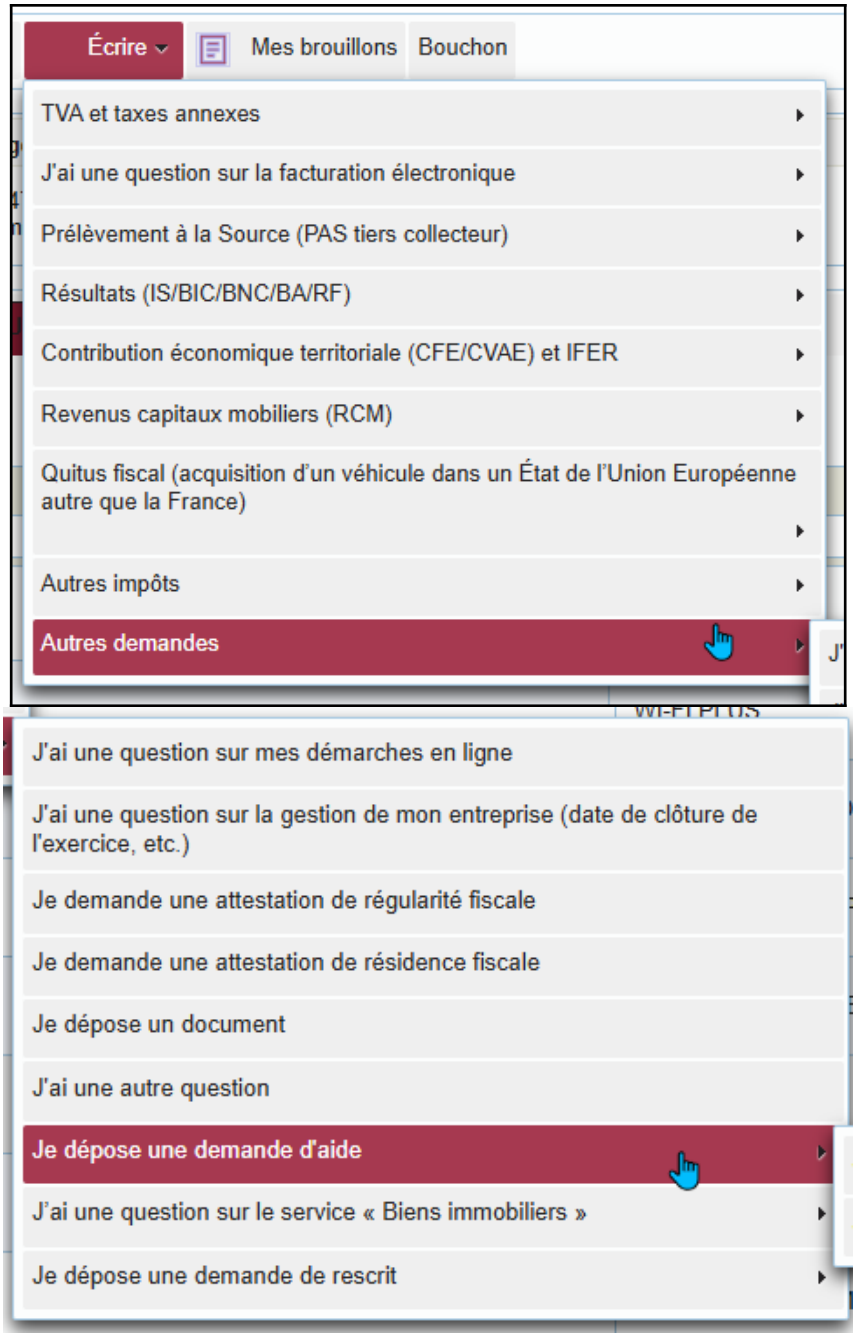

Étape 2 : Remplir le formulaire d'aide

Remarque : À tout moment de la rédaction du formulaire, vous pouvez enregistrer celui-ci pour reprendre sa rédaction ultérieurement. Pour cela, cliquez sur ***« Enregistrer un brouillon »*** en bas de la page.

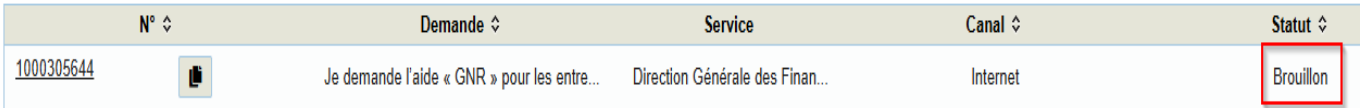

Le formulaire est accessible pour continuer la rédaction dans ***« Mes brouillons »***, l'accès se situe en haut à gauche de la page de la messagerie sécurisée. Le statut de la demande est alors *« Brouillon ».*

1. Indiquez la période concernée par votre demande

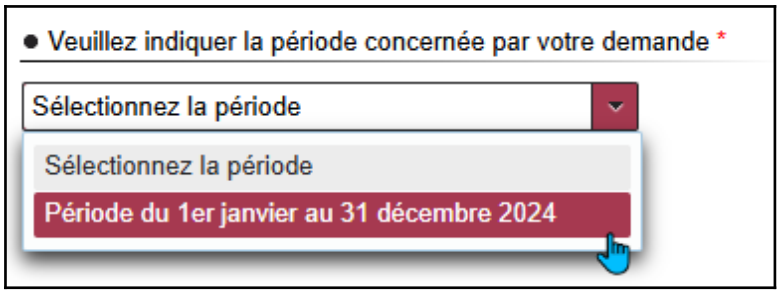

La sélection de la période déploie la suite du formulaire.

2. Saisissez le SIRET de votre entreprise

Le SIRET est composé du numéro SIREN (9 chiffres) et du numéro NIC (5 chiffres).

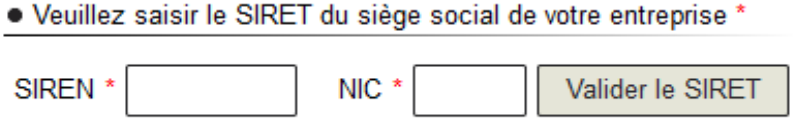

Cliquez ensuite sur ***« Valider le SIRET ».*** Les autres données (adresse, raison sociale) s'affichent automatiquement. Vous pouvez également revenir en arrière en cliquant sur ***« Modifier le SIRET ».***

3. Sélectionner le secteur d'activité

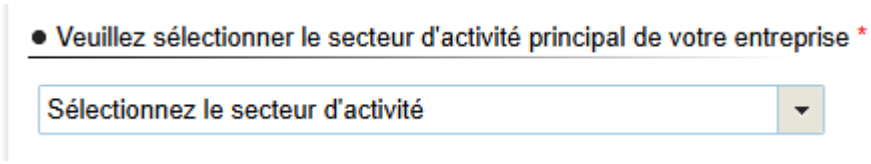

4. Certifiez que votre entreprise répond aux conditions générales de dépôt

Cette action s'effectue en cochant la case (cliquez sur la case) en haut à gauche de la section ***« Conditions générales de dépôt ».***

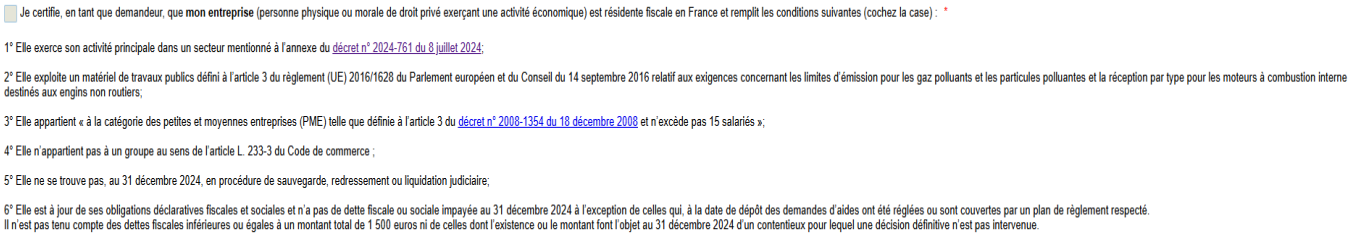
Je certifie, en tant que demandeur, que **mon entreprise** (personne physique ou morale de droit privé exerçant une activité économique) est résidente fiscale en France et remplit les conditions suivantes (cochez la case) : *

1° Elle exerce son activité principale dans un secteur mentionné à l'annexe du décret n° 2024-761 du 8 juillet 2024;

2° Elle exploite un matériel de travaux publics défini à l'article 3 du règlement (UE) 2016/1628 du Parlement européen et du Conseil du 14 septembre 2016 relatif aux exigences concernant les limites d'émission pour les gaz polluants et les particules polluantes et la réception par type pour les moteurs à combustion interne destinés aux engins non routiers;

3° Elle appartient « à la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) telle que définie à l'article 3 du décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 et n'excède pas 15 salariés »;

4° Elle n'appartient pas à un groupe au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ;

5° Elle ne se trouve pas, au 31 décembre 2024, en procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire;

6° Elle est à jour de ses obligations déclaratives fiscales et sociales et n'a pas de dette fiscale ou sociale impayée au 31 décembre 2024 à l'exception de celles qui, à la date de dépôt des demandes d'aides ont été réglées ou sont couvertes par un plan de règlement respecté.
Il n'est pas tenu compte des dettes fiscales inférieures ou égales à un montant total de 1 500 euros ni de celles dont l'existence ou le montant font l'objet au 31 décembre 2024 d'un contentieux pour lequel une décision définitive n'est pas intervenue.

5. Saisissez vos coordonnées

Indiquez vos coordonnées de contact et saisissez votre qualité (Entrepreneur individuel, gérant, autres…).

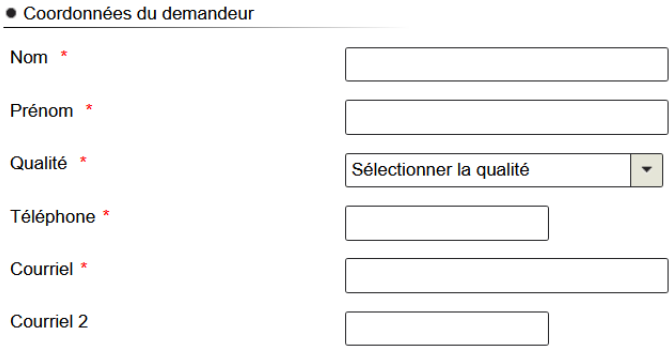

6. Calculez votre aide :

- Aides de minimis :

Indiquez, en cochant la bonne case, si vous avez perçu ou non des aides dites « de minimis » reçues au cours des 3 dernières années. Renseignez le montant de ces aides.

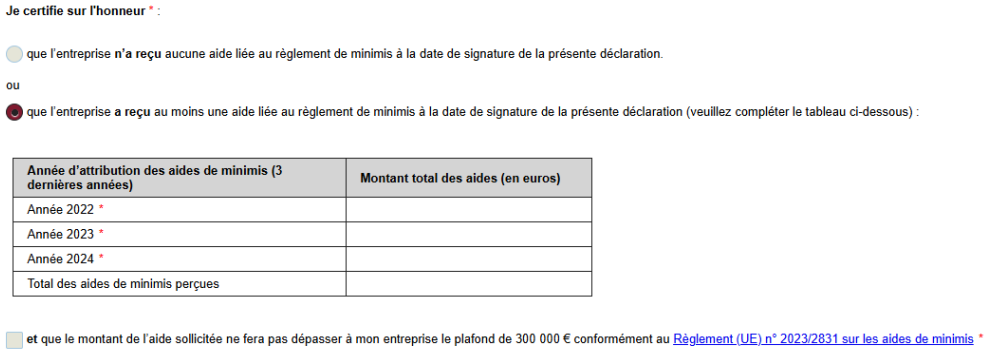
Je certifie sur l'honneur * :

que l'entreprise **n'a reçu** aucune aide liée au règlement de minimis à la date de signature de la présente déclaration.

ou

que l'entreprise **a reçu** au moins une aide liée au règlement de minimis à la date de signature de la présente déclaration (veuillez compléter le tableau ci-dessous) :

Année d'attribution des aides de minimis (3 dernières années)	Montant total des aides (en euros)
Année 2022 *	
Année 2023 *	
Année 2024 *	
Total des aides de minimis perçues	

et que le montant de l'aide sollicitée ne fera pas dépasser à mon entreprise le plafond de 300 000 € conformément au Règlement (UE) n° 2023/2831 sur les aides de minimis *

- Calcul

Reportez, dans le formulaire, les litres de GNR facturés en 2024 ainsi que le montant de l'aide indiqué dans le tableau récapitulatif dont le modèle est disponible sur impots.gouv.fr.

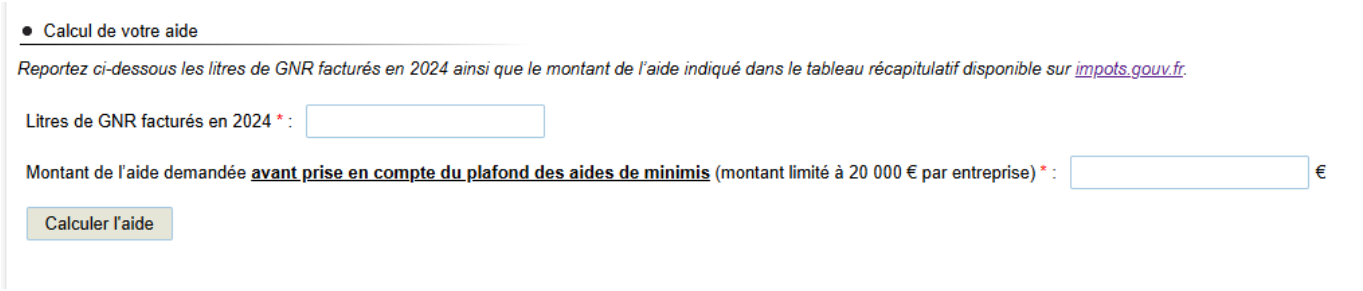

Cliquez ensuite sur le bouton ***« Calculer l'aide ».***

Le système automatisé se charge de procéder au calcul de l'aide en fonction des aides « de minimis » déjà perçues.

Il affiche le montant susceptible d'être versé, sous réserve des contrôles de l'administration.

7. Renseignez les coordonnées bancaires de l'entreprise

Le compte bancaire doit être au nom de l'entreprise pour laquelle l'aide est demandée. Pour les entrepreneurs individuels, il doit être au nom de l'entrepreneur.

Il est recommandé d'indiquer le compte bancaire habituellement renseigné auprès des services de la Direction générale des Finances publiques.

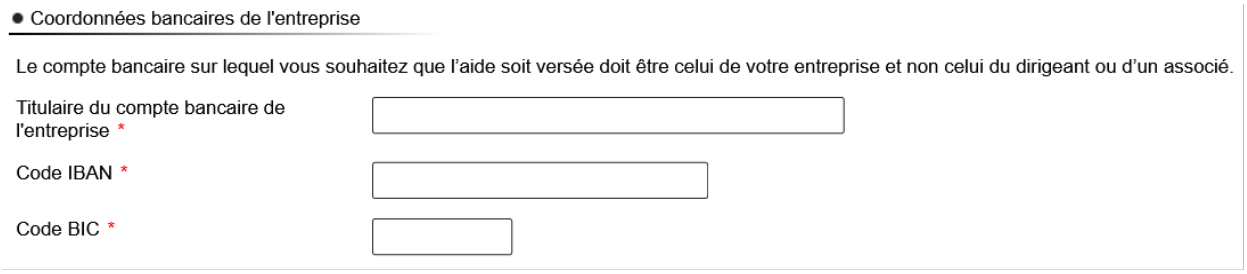

8. Certifiez sur l'honneur

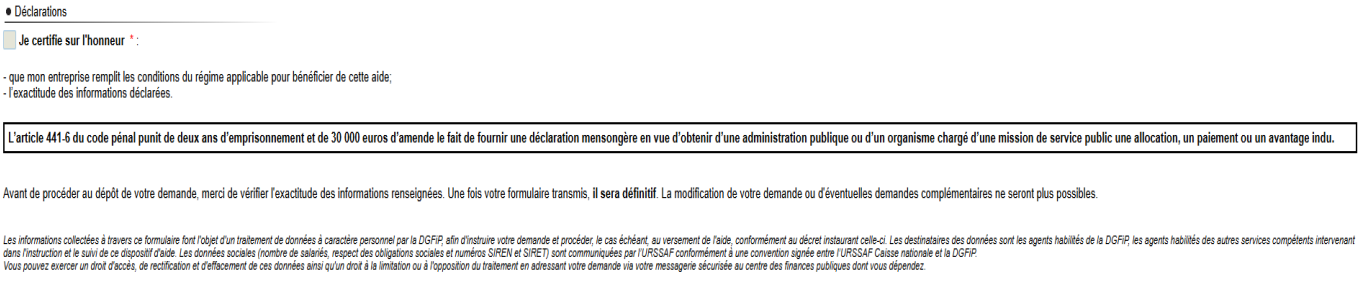

En cochant la case en haut à gauche de la section, vous certifiez sur l'honneur que les informations renseignées sont exactes et que votre entreprise respecte l'ensemble des conditions d'éligibilité à l'aide GNR-BTP.

9. Ajoutez la pièce justificative <u>obligatoire</u>

La liste des factures d'achat 2024 de GNR doit impérativement être jointe au formulaire sous peine d'irrecevabilité de la demande. Vous trouverez le modèle à utiliser sur impots.gouv.fr.

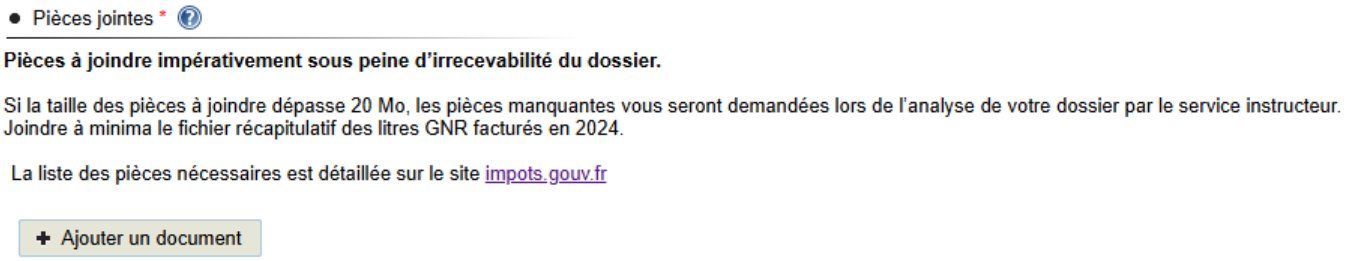

10. Valider et envoyer la demande

Après une dernière vérification, cliquez sur le bouton « ***Valider »*** puis sur ***« Envoyer ».*** Vous pouvez également revenir en arrière pour modifier la rédaction de votre formulaire en cliquant sur ***« Retour à l'étape précédente ».***

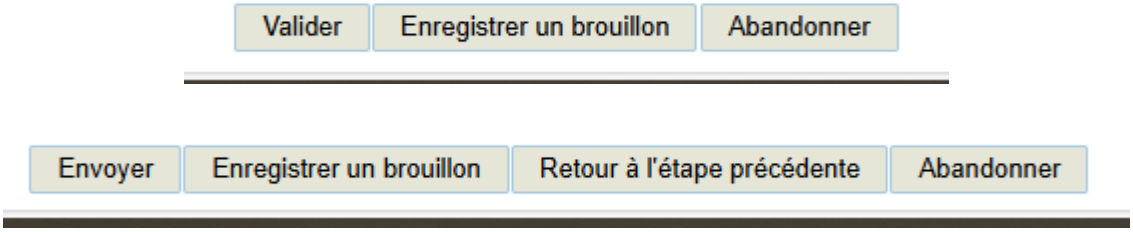

Suite à la création de votre demande, un accusé de réception vous sera automatiquement transmis.

Suivre votre demande
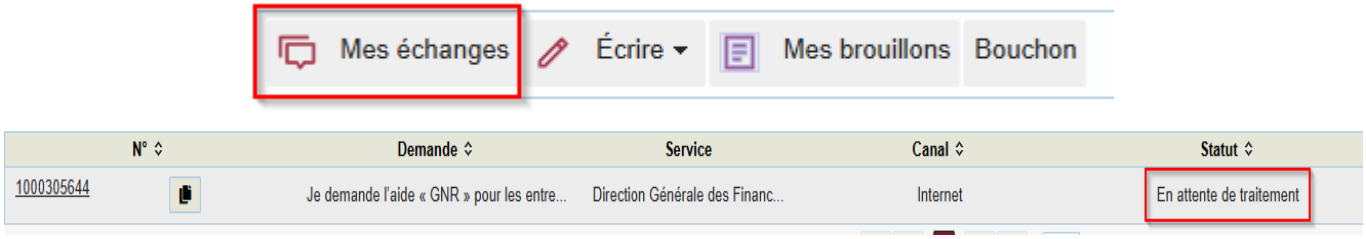
Vous pouvez suivre le traitement de votre demande dans la **messagerie sécurisée** de votre « espace professionnel »/rubrique *« Mes échanges »* :